NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100234 - Vallée de la Meuse (secteur de Stenay)

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100234

1.3 Appellation du site

Vallée de la Meuse (secteur de Stenay)

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018570949

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,18722°

Latitude : 49,45028°

2.2 Superficie totale

2338 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
55	Meuse	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
55004	AINCREVILLE
55095	CESSE
55167	DUN-SUR-MEUSE
55250	INOR
55279	LANEUVILLE-SUR-MEUSE
55310	LUZY-SAINT-MARTIN
55323	MARTINCOURT-SUR-MEUSE
55338	MILLY-SUR-BRADON
55345	MONT-DEVANT-SASSEY
55364	MOUZAY
55408	POUILLY-SUR-MEUSE
55469	SASSEY-SUR-MEUSE
55471	SAULMORY VILLEFRANCHE
55502	STENAY
55582	WISEPPE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		8,42 *(0,36 %)*		M	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		23,38 *(1 %)*		P	A	C	C	B
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		2,9 *(0,12 %)*		P	A	C	B	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		23,38 *(1 %)*		P	C	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		24,55 *(1,05 %)*		P	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		52,8 *(2,26 %)*		P	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		46,76 *(2 %)*		P	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	3 *(0,13 %)*		P	A	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p	50	200	i	P	P	C	B	C	C
I	1032	*Unio crassus*	p	5	5	i	P	P	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	P	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	R	P	D			
F	1145	*Misgurnus fossilis*	p	300	300	i	P	DD	C	C	C	B
F	1149	*Cobitis taenia*	p	300	300	i	P	DD	C	C	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	5	9	i	P	G	C	B	B	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	110	130	i		G	C	B	B	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c	7	7	i	P	M	C	B	B	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	9	23	i	P	G	C	B	B	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c	19	19	i	P	M	C	B	B	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w	1	1	i	P	M	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	1	3	i	P	G	C	B	B	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	c	5	5	i	P	G	C	B	B	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	1	1	i	P	M	D			
M	1324	*Myotis myotis*	w	6	11	i	P	G	C	B	C	A
M	1324	*Myotis myotis*	r	2100	2300	i	P	G	B	B	C	A
M	1324	*Myotis myotis*	c	1200	1200	i	P	M	C	B	C	A
M	1337	*Castor fiber*	p	6	11	i	P	P	C	B	C	C

F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p	104	104	i	P	M	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p	1	1	i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus alpestris*	15	15	i	P						X
A		*Triturus cristatus*	21	21	i	P	X		X		X	
A		*Hyla arborea*				V	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*				R	X		X		X	
A		*Rana esculenta*	5	5	i	P						X
A		*Rana temporaria*				C		X	X		X	
B		*Numenius arquata*			i	P			X		X	
B		*Streptopelia turtur*	10	99	p	C			X		X	X
B		*Riparia riparia*			i	P			X		X	
B		*Lanius excubitor*			i	P			X		X	

B		*Saxicola rubetra*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus arundinaceus*			i	P			X		X	
F		*Anguilla anguilla*			i	P			X		X	
F		*Lota lota*			i	P			X			
M		*Eptesicus serotinus*	11	50	i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*	1	5	i	P			X		X	
M		*Myotis brandti*	1	5	i	P						X
M		*Myotis nattereri*	1	5	i	P			X		X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
M		*Nyctalus noctula*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*	11	50	i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*	1	5	i	P			X		X	
M		*Myotis daubentonii*	51	100	i	P			X		X	
P		*Gratiola officinalis*			i	P						X
P		*Hippuris vulgaris*			i	P						X
P		*Inula britannica*			i	P						X
P		*Oenanthe silaifolia*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Scabiosa pratensis*			i	P						X
P		*Sium latifolium*			i	P						X
P		*Stellaria palustris*			i	P						X
P		*Teucrium scordium*			i	P						X

P		*Triglochin palustris*			i	P						X
R		*Coronella austriaca*	1	1	i	P	X		X		X	
R		*Natrix natrix*	2	2	i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	77 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	15 %

Autres caractéristiques du site

On trouve sur le site la vallée alluviale de la rivière Meuse, de relief presque inexistant (pente de 0,05 %) et composée de dépôts d'alluvions de la Meuse, et de plateaux et cuestas des côtes de Meuse composés de couches de calcaires et marnes alternés et de pentes faibles à prononcées suivant la résistance à l'érosion.

Vulnérabilité
: Problème de gestion extensive des milieux prairiaux. les projets de protection des berges peuvent également constituer un impact négatif pour l'intérêt du site.

4.2 Qualité et importance

Complexe humide d'intérêt exceptionnel de la vallée alluviale de la Meuse comportant des marais, des prairies inondables, des fragments de forêts alluviales, des cours d'eau lents et rapides.

Les prairies inondables abritent des plantes rares en Lorraine (Inula britanica, Gratiola officinalis...). Ces milieux sont également des zones de chasse pour les chiroptères. L'une des plus importantes colonies de mise bas du Grand murin en Lorraine est intégrée au site Natura 2000, ainsi qu'une colonie de parturition du Petit rhinolophe et quelques sites d'hibernation hébergeant six espèces inscrites à l'annexe II.

Important aussi pour l'avifaune, c'est ici l'un des rares endroits de Lorraine où niche encore le Râle des genêts (Crex crex).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A05.01	Elevage		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	A08	Fertilisation		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I

L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	H	Pollution		O
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A04	Pâturage		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%

Domaine régional	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs en cours de finalisation

Etudes :
- Cartographie et état de conservation des habitats et espèces du site Natura 2000 de la vallée de la Meuse - UPRES (F GREVILLIOT. J. BRANCHIFORTI. MP VECRIN. C. COURTE. S MULLER) Université de Metz, décembre 2000.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Acquisition CEN Lorraine "Prairies humides" :110 ha (2018)	+	5%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CENL pour leurs propriétés
Adresse : 3, rue Robert Schuman 57400 Sarrebourg
Courriel :

Organisation : CC du Pays de Stenay et du Val Dunois
Adresse : 6D avenue de Verdun 55700 STENAY
Courriel :

Organisation : CPIE Meuse
Adresse : 14 Rue Chaude 55160 Bonzée
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/86_FR4100234-FR4112005_Stenay_docob2005.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site :

Le Conservatoire Espaces Naturels de Lorraine assure la protection par maîtrise foncière de terrains sur les communes de Pouilly-sur-Meuse, Mouzay et Stenay soit un total de 110 ha environ.

Les opérations foncières majeures ont été réalisées dans le cadre du programme LIFE de "Sauvegarde des Vallées Alluviales du Nord et de l'Est de la France" (1993-97).

Une première période d'application de mesures agri-environnementales (Article 19) est en cours depuis 1992 et est reconduite depuis 1997 (CTE, CAD, MAE Territorialisées et MAE Climatiques Localisées en 2015,2017 et 2018?)
Les orientations envisageables pour la gestion future :

Les actions suivantes seraient à envisager :

· assurer la libre expression de la dynamique propre du cours d'eau et notamment son potentiel de débordement,
· systématiser les techniques végétales dans les opérations de protection de berges lorsqu'elles sont inévitables,
· assurer le maintien sur l'ensemble des terrains agricoles concernés en collaboration avec la profession agricole, de mesures agri-environnementales suffisamment incitatives pour maintenir une gestion extensive des herbages et favoriser le retour à l'herbe des secteurs cultivés.

Favoriser les bandes refuges, veiller au maintien d'éléments fixes (haies, bosquets, arbres isolés assurant une diversité de milieux).

Veiller à la conservation des noues, bras morts, annexes hydrauliques offrant des habitats aux espèces sensibles

Actualiser les inventaires et adapter le DOCOB si nécessaire